**Panneaux photovoltaïques CC 25 février**

Au nom d’Ecolo, je demande au collège d’équiper les bâtiments administratifs et les écoles communales de panneaux photovoltaïques.

Les avantages pour la commune sont :

* Diminution importante de la consommation d’électricité, car l’administration communale consomme de l’électricité quand les panneaux en produisent, c'est-à-dire en journée.
* Pour les écoles, la production d’électricité, pendant les WE et les congés, pourrait alimenter soit des institutions voisines soit des citoyens sous la forme de communauté d’énergie.
* En travaillant avec la SCRL Emission Zéro, par exemple : elle peut être le tiers-investisseur pour la commune de Couvin pendant quelques années. Ensuite les panneaux deviennent propriété de la commune. C’est une opération qui ne demande aucun investissement de la part de la commune.
* Un premier pas de la commune vers plus d’autonomie énergétique.
* En diminuant nos besoins d’achat d’électricité, nous contribuons à l’arrêt des centrales nucléaires belges prévues en 2025 et nous limitons le nombre d’éoliennes nécessaires pour produire de l’électricité.
* Des informations complémentaires peuvent être prises, notamment, auprès de la commune de Ham-sur-Heure, commune MR, dans laquelle les toits des écoles communales sont équipés de panneaux photovoltaïques.